

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit
luxembourgeois

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148004

AVIS DE CONVOCATION

PAR LETTRE RECOMMANDÉE

Luxembourg, le 04 avril 2022

Les actionnaires de MIROVA FUNDS (ci-après la « SICAV ») sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'« assemblée générale annuelle ») qui se tiendra dans les bureaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, le

22 avril 2022 à 10 h 00, heure du Luxembourg,

pour examiner et voter les points suivants à l'ordre du jour :

- 1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**
- 2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**
- 3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**
- 4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**
- 5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, Natixis Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS, en leur qualité d'administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.**
- 6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.**
- 7. Frais d'audit pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**
- 8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.**

Les actionnaires sont priés de noter qu'aucun quorum n'est requis pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale annuelle et que les résolutions seront approuvées à la majorité simple des suffrages valablement exprimés par les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale annuelle.

En ce qui concerne l'épidémie de coronavirus (COVID-19) et par respect des mesures sanitaires visant à la contenir, nous ne serons pas en mesure de vous recevoir pour assister à l'assemblée générale.

En raison de la pandémie de Covid-19, il est possible que la procuration que vous enverrez par courrier postal parvienne tardivement à l'équipe de CACEIS BLB Domicile. Afin d'assurer le traitement des votes pour l'assemblée générale annuelle, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer dans un premier temps la procuration requise en version numérisée, puis de l'envoyer par voie postale dans les plus brefs délais. L'envoi préalable de votre procuration numérisée permettra à l'équipe de CACEIS BLB Domicile de la traiter dès sa réception. Les procurations reçues uniquement par e-mail seront prises en compte pour l'assemblée générale annuelle.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir envoyer les procurations **avant le 20 avril 2022** en version numérisée à l'adresse e-mail suivante : lb-domicile@caceis.com, puis par courrier postal à Domicile Department, CACEIS Bank, Luxembourg Branch (« CACEIS BLB »), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou au service financier belge CACEIS Bank, BelgiumBranch (à l'attention du Département Légal, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Toutefois, si nous recevons votre bulletin de vote dans les délais indiqués pour l'envoi par e-mail (20 avril 2022), le vote sera pris en compte.

Le formulaire de procuration est également disponible sur simple demande au siège social de la Société et auprès du service financier belge CACEIS Bank, BelgiumBranch Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 26 (3) de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, le rapport des administrateurs, le rapport du réviseur d'entreprise et le rapport annuel de la Société (y compris les comptes audités) (le « Rapport annuel audité ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 seront disponibles au siège social de la Société ou auprès du service financier belge CACEIS Bank, BelgiumBranch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Les documents d'information clé pour l'investisseur en français et en néerlandais, le prospectus mis à jour, les statuts ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la SICAV ainsi que du service financier belge CACEIS Bank, BelgiumBranch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur Fundinfo : www.fundinfo.com.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148004

PAR LETTRE RECOMMANDÉE

BULLETINS DE VOTE

Pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires de MIROVA Funds (ci-après la « SICAV »), qui se tiendra dans les bureaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 22 avril 2022 à 10 h 00 (l'« assemblée générale annuelle »)

À envoyer **par e-mail** à lb-domicile@caceis.com **au plus tard le 20 avril 2022, ET** ensuite par courrier postal à l'adresse suivante : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Julie Dye-Pellisson.

Ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique, à l'attention du Département Légal ou par fax au (+32) 2 209 26 37

Cependant, les bulletins de vote peuvent être envoyés par courrier postal à la même adresse dans les mêmes délais, comme cela est indiqué dans l'avis de convocation.

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et de l'application des mesures de distanciation sociale dans les locaux de Caceis Bank, Luxembourg Branch, les actionnaires de la SICAV participeront à l'assemblée générale annuelle par **procuration donnée au président de l'assemblée générale annuelle ou par vote à distance, formulé à l'écrit par voie électronique**, comme cela est décrit ci-dessous, conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915, dans sa version modifiée, et à la Loi du 17 décembre 2021 relative aux mesures concernant la tenue de réunions dans les sociétés et dans les autres personnes morales.

Conformément à l'article 450-1 (2) de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, dans sa version modifiée, et aux statuts de la SICAV, chaque actionnaire peut voter par le biais d'un bulletin de vote renvoyé par courrier ou par télécopie au siège social de la SICAV ou à l'adresse précisée sur l'avis de convocation ou sur le bulletin de vote.

Chaque actionnaire peut également agir à toute assemblée des actionnaires en nommant le président comme mandataire.

Instructions de vote :

- Chaque actionnaire peut utiliser le « Bulletin de vote » ci-joint ou donner une procuration au président de l'assemblée en complétant le Formulaire de procuration ci-joint.

Ordre du jour et résolutions soumises à l'assemblée générale annuelle

1. **Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

2. **Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021. L'Assemblée décide de reporter à nouveau le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide de ratifier les versements d'acomptes sur dividendes effectués :

- le 21 avril 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, RE/D*, R/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-USD)*, N/D (H-CHF)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- le 21 juillet 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, RE/D*, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D, RE/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- le 21 octobre 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D, RE/D*)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégorie d'actions : R/D, N/D, I/D, M/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- le 19 janvier 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

L'assemblée décide de ratifier le paiement des **dividendes annuels** le 19 janvier 2022 aux actionnaires des compartiments suivants :

- Mirova Global Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, SI/D*, SI/D (H-CHF) NPF*, SI/D (CHF) NPF*, S1/D (H-CHF) NPF*, M1/D*)
- Mirova Europe Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, M/D*)
- Mirova Euro Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI/D (EUR) NPF*)
- Mirova Europe Environmental Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI/D (EUR) NPF, M1/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

5. Reconduction des mandats respectifs de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, Natixis Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, Natixis Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la Société de PricewaterhouseCoopers Société coopérative jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

7. Frais d'audit pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Autres questions.

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148004

PAR LETTRE RECOMMANDÉE

BULLETIN DE VOTE (ou à renvoyer par e-mail)

À envoyer par e-mail à LB-domicile@caceis.com, ET ensuite par courrier postal à l'adresse suivante : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Julie Dye-Pellisson au plus tard le 20 avril 2022.
Ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique, à l'attention du Département Légal ou par fax au (+32) 2 209 26 37

Seuls les formulaires fournis par la SICAV et reçus par la SICAV au moins deux jours ouvrables avant l'assemblée et conformément aux conditions déterminées par la loi seront pris en compte. Les bulletins de vote ne faisant état ni d'un vote favorable ou défavorable, ni d'une abstention seront nuls.

Pour la résolution proposée ou acceptée par le conseil d'administration (le « Conseil d'administration »), vous pouvez :

- voter « pour » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
 - voter « contre » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
 - vous abstenir en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
-

Par le biais de ce bulletin de vote, le (la) soussigné(e)

détenteur(trice) de :

- _____ actions de Mirova Global Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Environmental Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Global Environmental Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Global Green Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Women Leaders Equity Fund, catégorie _____

souhaite voter lors de l'assemblée générale annuelle de Mirova Funds, qui se tiendra dans les locaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **22 avril 2022 à 10 h 00 CET** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021. L'Assemblée décide de reporter à nouveau le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide de ratifier les versements d'acomptes sur dividendes effectués :

- le 21 avril 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, RE/D*, R/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-USD)*, N/D (H-CHF)*)
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- le 21 juillet 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : I/D, RE/D*, R/D, N/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D, RE/D*)

- Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF*))
- Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- le 21 octobre 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D, RE/D*)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégorie d'actions : R/D, N/D, I/D, M/D*)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF*))
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

- le 19 janvier 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D)
 - Mirova Global Green Bond Fund (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF*))
 - Mirova Europe Sustainable Economy Fund** (catégorie d'actions : R/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

L'assemblée décide de ratifier le paiement des **dividendes annuels** le 19 janvier 2022 aux actionnaires des compartiments suivants :

- Mirova Global Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, SI/D*, SI/D (H-CHF) NPF*, SI/D (CHF) NPF*, S1/D (H-CHF) NPF*, M1/D*)
- Mirova Europe Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : I/D, R/D, M/D*)
- Mirova Euro Sustainable Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI/D (EUR) NPF*)
- Mirova Europe Environmental Equity Fund (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI/D (EUR) NPF, M1/D*)

*Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

5. Reconduction des mandats respectifs de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, Natixis Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, Natixis Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la Société de PricewaterhouseCoopers Société coopérative jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

7. Frais d'audit pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.
Autres questions.

Par la présente, le (la) soussigné(e) vote :

POUR

Point 1 de l'Ordre du jour
Point 2 de l'Ordre du jour
Point 3 de l'Ordre du jour
Point 4 de l'Ordre du jour
Point 5 de l'Ordre du jour
Point 6 de l'Ordre du jour
Point 7 de l'Ordre du jour
Point 8 de l'Ordre du jour

CONTRE

Point 1 de l'Ordre du jour
Point 2 de l'Ordre du jour
Point 3 de l'Ordre du jour
Point 4 de l'Ordre du jour
Point 5 de l'Ordre du jour
Point 6 de l'Ordre du jour
Point 7 de l'Ordre du jour
Point 8 de l'Ordre du jour

ABSTENTION

Point 1 de l'Ordre du jour
Point 2 de l'Ordre du jour
Point 3 de l'Ordre du jour
Point 4 de l'Ordre du jour
Point 5 de l'Ordre du jour
Point 6 de l'Ordre du jour
Point 7 de l'Ordre du jour
Point 8 de l'Ordre du jour

Date : _____ 2022

Signature :

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 148004

PAR LETTRE RECOMMANDÉE

FORMULAIRE DE PROCURATION

À envoyer **par e-mail** à lb-domicile@caceis.com, **ET** ensuite par courrier postal à l'adresse suivante : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Julie Dye-Pellisson **au plus tard le 20 avril 2022**.
Ou au service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique, à l'attention du Département Légal ou par fax au (+32) 2 209 26 37

Par le biais de ce bulletin de vote, le (la) soussigné(e)

détenteur(trice) de :

- _____ actions de Mirova Global Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Sustainable Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Europe Environmental Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Global Environmental Equity Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Global Green Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund, catégorie _____
- _____ actions de Mirova Women Leaders Equity Fund, catégorie _____

désigne par la présente le Président de l'assemblée

comme mandataire pour voter en son nom tous les points de l'ordre du jour lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans les bureaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **22 avril 2022 à 10 h 00** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

- 1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de PricewaterhouseCoopers Société coopérative (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

- 2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.**

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021. L'Assemblée décide de reporter à nouveau le résultat net de l'exercice.

- 3. Ratification des versements d'acomptes sur dividendes effectués dans certains**

compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide de ratifier les versements d'acomptes sur dividendes effectués :

- le 21 avril 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund* (catégories d'actions : I/D, R/D, N/D)
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund* (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, RE/D*, R/D)
 - *Mirova Global Green Bond Fund* (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-USD)*, N/D (H-CHF)*)
 - *Mirova Europe Sustainable Economy Fund*** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- le 21 juillet 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund* (catégories d'actions : I/D, RE/D*, R/D, N/D)
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund* (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D, R/D, RE/D*)
 - *Mirova Global Green Bond Fund* (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF)*)
 - *Mirova Europe Sustainable Economy Fund*** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- le 21 octobre 2021, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund* (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D, RE/D*)
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund* (catégorie d'actions : R/D, N/D, I/D, M/D*)
 - *Mirova Global Green Bond Fund* (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, N/D (H-CHF)*)
 - *Mirova Europe Sustainable Economy Fund*** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

- le 19 janvier 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Corporate Bond Fund* (catégories d'actions : R/D, N/D, I/D)
 - *Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund* (catégories d'actions : M/D*, N/D, I/D)
 - *Mirova Global Green Bond Fund* (catégories d'actions : I/D, N/D, R/D, SI/D*, N/D (H-CHF)*)
 - *Mirova Europe Sustainable Economy Fund*** (catégorie d'actions : R/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

L'assemblée décide de ratifier le paiement des **dividendes annuels** le 19 janvier 2022 aux actionnaires des compartiments suivants :

- *Mirova Global Sustainable Equity Fund* (catégories d'actions : M/D*, I/D, SI/D*, SI/D (H-CHF) NPF*, SI/D (CHF) NPF*, S1/D (H-CHF) NPF*, M1/D*)
- *Mirova Europe Sustainable Equity Fund* (catégories d'actions : I/D, R/D, M/D*)
- *Mirova Euro Sustainable Equity Fund* (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI/D (EUR) NPF*)
- *Mirova Europe Environmental Equity Fund* (catégories d'actions : M/D*, I/D, R/D, SI/D (EUR) NPF, M1/D*)

**Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

5. Reconduction des mandats respectifs de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, Natixis Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Patrick ROUGIER, Natixis Life représentée par M. Frédéric LIPKA et Mirova représentée par Mme Tara HANS jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprise agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise agréé de la Société de PricewaterhouseCoopers Société coopérative jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

7. Frais d'audit pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

L'assemblée décide d'accepter les frais d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Autres questions.

Le formulaire de procuration autorise le mandataire à participer à la session de l'assemblée générale annuelle et, le cas échéant, à la session suivante si la première session de ladite assemblée n'a pas pu délibérer ; à participer à toutes les délibérations et à voter sur tous les points de l'ordre du jour ; à prendre toute mesure que l'avocat considère utile ou nécessaire dans l'intérêt de la société et en particulier la rédaction et la signature du procès-verbal et de tout autre document, que l'avocat juge nécessaires pour l'exécution du présent formulaire de procuration.

Date : _____ 2022

Signature : _____